Martigny, vendredi 22 novembre 1940. *80me année* *No 136.*

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

Paraissant à Martigny, les lundi, mercredi et vendredi

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . Fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 12.50
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II e 58

ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse

TÉLÉPHONES :

RÉDACTION 61.031
ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, ANNONCES MARTIGNY 61.031
PUBLICITAS S. A., SION 236

Annonces (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
Réclames (le mm.) CANTON : 20 ct ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.

AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.

Compte de Chèques postaux II c 485, Sion

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Lettre de Berne

POUR L'ORDRE

(De notre correspondant particulier.)

On n'entendit pas une seule voix discordante lorsque, mardi soir, après une séance extraordinaire du Conseil fédéral, on apprit que notre haute autorité avait décidé d'agir sans ménagement et avait décrété la dissolution du « Mouvement national suisse ». Rarement, en effet, vit-on et conçut-on mouvement moins national et moins suisse que celui-là. Grisés par les succès triomphaux des dictateurs étrangers, quelques têtes brûlées, ne sachant faire le départ entre les courants des pays qui nous entourent et les traditions séculaires du peuple suisse, s'étaient imaginées que leur heure, à elles aussi, était venue. Il y eut les précurseurs, Oltramare, Henne et consorts, dont l'agitation funambulesque se termina en un lamentable fiasco. Mais les espoirs ressuscitèrent dans les rangs de nos régénérateurs, à la nouvelle du désastre dont était accablée la France démocratique. Les promoteurs du « Mouvement national suisse » s'enhardirent. Ils répandirent des tracts (nous en avons un sous les yeux) dans lesquels il était dit que nous, les Suisses, « nous donnons l'impression de n'être plus dignes de notre précieuse indépendance ». Il était dit aussi que « tous parlent de la nouvelle Europe, mais que bien peu se rendent compte que la Suisse est le seul pays qui n'ait encore rien fait pour y tenir son rang ». Et cent autres insanités du même acabit.

Comme toutes ces calembredaines se distribuaient sous l'œil impassible de l'autorité et de la gendarmerie, les « chefs » crurent le moment venu de faire un grand coup et ils obtinrent cette malheureuse audience auprès du président de la Confédération, entrevue à l'issue de laquelle, on ne l'a pas oublié, nos réformateurs attribuèrent à M. Pilet-Golaz des propos qu'il n'avait pas tenus, des promesses qu'il n'avait pas faites et des sentiments qu'il n'avait pas exprimés.

Plus récemment, le Conseil fédéral recevait une invitation comminatoire à accorder au « Mouvement » le droit de se réunir, d'organiser des assemblées publiques et d'imprimer des journaux et des libelles. Si on n'obtempérait pas dans les quinze jours à cette sommation, le « Mouvement » ne garantissait plus ce qui pourrait advenir. Bref, une vraie provocation, que le Conseil fédéral a eu raison de traiter par la manière forte. Il a proclamé la dissolution du M. N. S.

Il n'est pas superflu de bien préciser que cette mesure revêt un caractère strictement interne. Elle a pour but de sauvegarder l'ordre intérieur et de ne pas permettre que de vulgaires agitateurs mettent constamment en péril la paix publique. Il est bon en effet de mentionner que dans le dossier édifiant constitué par la police fédérale sont contenues de multiples preuves des faits et gestes du M. N. S. Ses chefs, copiant en cela les méthodes chères aux moscoutaires, avaient organisé des cellules, un savant noyautage ; ils faisaient parvenir à leurs adeptes et à d'autres citoyens des tracts et des appels dans lesquels nos pouvoirs publics étaient chargés de tous les crimes et dans lesquels on faisait à peine mystère que pour sauver « notre précieuse indépendance », l'heure allait sonner d'une grande explication sans conformité aucune avec nos traditions démocratiques et nos moyens légaux de modifier l'ordre établi. Pour ce faire, on avait même pris soin d'organiser toute une jeunesse paramilitaire. Le Conseil fédéral, muni de pleins-pouvoirs et supportant la lourde responsabilité du maintien de l'ordre, de la concorde et de la paix civique, a jugé avec raison que la coupe était pleine et il a pris un arrêté qui a certainement été salué avec satisfaction et réconfort par l'immense majorité de notre opinion publique.

A propos de cette affaire d'ordre purement interne, il importe de préciser, une fois de plus, que chacun a le droit, chez nous, de souhaiter des réformes, un ordre nouveau, toutes les modifications de base ou de structure qui peuvent lui passer dans la tête. Nous ne tolérons que les transformations constitutionnelles et légales soumises régulièrement au souverain et librement acceptées par lui. Et c'est pourquoi, tenant la balance égale, le Conseil fédéral est bien inspiré en interdisant, à l'extrême-gauche tout comme à l'extrême-droite, les entreprises de sabotage et de chambardement visant à ruiner nos institutions démocratiques, toutes les tentatives révolutionnaires qui sont l'envers, à la fois grotesque et monstrueux, de tout ce qui est authentiquement national et suisse.

P.

LES CARTES DE TEXTILES

Comment elles seront utilisées

Le rationnement des textiles qui fait l'objet en date du 19 novembre d'une ordonnance du Dépt fédéral de l'économie publique et d'une autre de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail, entre en vigueur le 24 novembre.

La distribution à la population des cartes de textiles — distribution qui est déjà en cours — doit être terminée d'ici la fin de la semaine, mais, étant donné les difficultés d'organisation qui doivent être vaincues à bref délai, il faut s'attendre à quelque retard dans certains cantons et communes. Tous les citoyens et citoyennes recevront d'ici la fin de la semaine, de la part de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail, une circulaire explicative et un barême des textiles. La circulaire renseigne la population sur la manière dont la carte des textiles a été introduite, combien il y a de sortes de cartes, comment celles-ci doivent être employées, qui peut recevoir des bons supplémentaires et comment ces cartes pourront être employées ; elle donne aussi des renseignements sur les dates où les cartes pourront être employées, donne des conseils sur l'achat et enfin, elle contient des remarques concernant l'achat des marchandises non rationnées.

Le barême des textiles contient une liste assez complète des différents objets qui sont frappés par le rationnement, que ce soit pour les hommes et les garçons, les femmes et les jeunes filles, et les enfants d'un an et demi à quatre ans, ainsi que de tous les objets de ménage qui sont frappés par le rationnement, les couvertures de toutes sortes, les étoffes en coupons et au mètre, les laines, cotons et fils retors. En principe la carte des textiles est valable à partir du 25 novembre. Mais, afin d'éviter surtout une trop forte affluence, elle ne peut être employée du lundi 25 au mercredi 27 novembre que par les familles ayant au moins un enfant. A partir du 28 novembre, chacun pourra utiliser sa carte. Les cartes de textiles pour les femmes et les hommes contiennent chacune 90 coupons, celles pour les jeunes gens et les jeunes filles, 72 coupons, et celles pour les enfants 54 coupons. Pourront être utilisés d'abord les coupons portant les lettres A à H incluses. Les coupons portant ces lettres pourront être utilisés jusqu'au 31 mai 1941. D'autres séries de coupons pourront être libérées plus tard. Mais il faut aussi compter que des marchandises qui sont encore rationnées aujourd'hui pourront être de nouveau obtenues librement. La répartition autorisée jusqu'à fin mai 1941 comprend un tiers de la consommation annuelle normale de la Suisse. Les organisations qui se consacrent à la bienfaisance reçoivent des bons d'acquisition supplémentaire délivrés à l'avance avec lesquels elles peuvent acquérir la matière première. Les personnes qui reçoivent de ces organisations des articles rationnés doivent remettre à celles-ci les coupons déterminés par la liste estimative. Il faut excepter la remise gratuite de produits textiles rationnés à des militaires. Cette remise peut s'opérer sans que les coupons correspondants soient retirés.

Comme il a déjà été dit, il existe une limitation pour l'acquisition à prix réduit des confections pour hommes en ce sens que seuls les jeunes gens au-dessous de 18 ans et les consommateurs à revenus modestes et à lourdes charges de famille peuvent les acquérir. Sont compris notamment comme confections à prix réduits, les complets trois parties (veston, gilet, pantalon) jusqu'à et y compris 130 fr. ; les complets quatre parties (veston, gilet, deux pantalons) jusqu'à et y compris 160 fr. et les manteaux d'hiver (de plus de 2000 grammes) jusqu'à et y compris 120 fr. Les coupons qui peuvent être libérés jusqu'à fin mai sont au nombre de 40 pour les hommes et les femmes, de 32 pour les jeunes gens et les jeunes filles et de 24 pour les enfants d'un an et demi à quatre ans.

On relève notamment du barême des textiles qu'il faut 34 coupons pour un vêtement pour hommes de trois pièces en laine, et 24 coupons pour les jeunes gens ; pour un manteau d'hiver il en faut 40 (respectivement 30) ; un manteau d'hiver pour dame nécessite 30 points et un manteau pour jeune fille 23 ; un costume de dame 24, un costume de jeune fille 19, etc.

Pour les fils à tricoter et à crocheter, il faudra un point par 50 grammes de laine et un point par 100 grammes de coton. Pour tous les autres détails, il faudra s'en remettre à la communication déjà signalée de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail et aux barêmes qui seront délivrés à tous les intéressés d'ici la fin de la semaine.

Le Dr Renggli, chef de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail, lors de renseignements donnés à la presse, a déclaré notamment que l'opprovisionnement du pays en textiles ne causait aucune crainte actuellement, mais qu'il faut agir avec une extrême prudence. L'orateur a encore souligné que, dès le début de la mise en vigueur des cartes, il faut en toutes circonstances éviter un « rush », car il y a à présent assez de marchandises dans les qualités employés jusqu'ici.

Le Dr Renggli a encore déclaré que l'on pouvait se servir de ces cartes librement dans n'importe quel canton. C'est ainsi qu'une carte distribuée dans le canton d'Appenzell peut sans autre être utilisée en Valais.

Quant au rationnement de la chaussure, il entrera en vigueur ces jours prochains.

Nouvelles suisses

Allègement pour la vente des chaussures

On communique ce qui suit au sujet de nouvelles exceptions à l'interdiction de la vente des chaussures : « L'inventaire des chaussures étant terminé, l'office de guerre pour l'industrie et le travail a, par ordonnance No 6 du 19 nov. 1940, excepté de nouveaux articles de l'interdiction. »

Dès cette date, sont seuls interdits les articles soumis au rationnement, qui entrera en vigueur la semaine prochaine. Restent donc interdites, les chaussures de tous genres, en cuir, en caoutchouc ou en étoffe, à l'exception des articles suivants :

1) Chaussures d'intérieur avec empeigne entièrement en tissu, sans claque, y compris les articles avec bout de cuir, droit ou en pointe (sans les bouts ailette) ; pantoufles de cuir pour hommes, renforcées, avec un chiquet ou non renforcées avec deux chiquets.

2) Pantoufles « Cosy », chaussures d'intérieur de luxe, telles que mules, avec ou sans talon, avec semelle souple d'un millimètre au plus ; souliers pour l'automobile et snow-boots en peau fourrée, pantoufles en peau fourrée, après-ski confortables fourrés.

3) Chaussures pour petits enfants âgés de trois ans au plus.

4) Sabots.

5) Bottes d'équitation.

6) Souliers de satin, de brocart, de chevreau, or et argent.

7) Bottines pour le patinage.

8) Souliers pour le hockey sur glace et le football.

9) Chaussures pour le tennis, la varappe et la boxe ; souliers d'athlétisme munis de pointes.

10) Souliers de gymnastique avec l'empeigne en tissu et la semelle souple, en cuir, en caoutchouc ou en tissu, chaussures de rythmique.

11) Caoutchoucs et snow-boots.

12) Souliers de ski pour dames.

Tué par le train

Mercredi matin, l'express de Bâle, qui arrive en gare de Delémont à 9 h. 30, a tamponné à l'entrée de la ville, un vieillard, M. Basile Anklin, retraité CFF, habitant Delémont, 78 ans. Le malheureux, dur d'oreille, n'aura pas entendu venir le train. La mort a été instantanée.

Avions étrangers sur Bâle

Mercredi matin à 9 h. 50, l'alerte aérienne fut donnée à Bâle. Quelques avions, dont la nationalité n'a pu être déterminée, ont été aperçus dans lese trouées du brouillard, survolant le territoire suisse. Ces avions se sont vraisemblablement égarés dans le brouillard.

Le bénéfice de l'Exposition nationale de Zurich

Les comptes définitifs de l'Expo de 1939 sont connus. Les recettes se sont élevées à 35.784.865 francs contre 29.384.865 fr. de dépenses, de sorte que le bénéfice net est de 6.400.000 fr. Une partie de cette somme servira à rembourser les subventions accordées par la Confédération, le canton et la ville de Zurich, ainsi que celles des autres cantons. 800.000 fr. seront versés à l'Union suisse des paysans, ce qui était prévu par contrat, 723.637 francs iront à la loterie intercantonale qui contribua au financement des frais de construction.

La Croix-Rouge suisse et le Don national suisse recevront chacun 100.000 fr. Le canton et la ville de Zurich recevront chacun 50.000 fr. pour l'érection d'une œuvre plastique comme souvenir de l'Expo. 100.000 fr. seront versés à la ville de Zurich pour la création d'un musée suisse des communications. Le reste soit 1.150.000 fr. constituera un fonds de l'Exposition nationale suisse pour les arts et les recherches scientifiques.

La session de décembre

Le Conseil fédéral a arrêté la liste des objets qui seront examinés par les Chambres fédérales lors de la session de décembre. Ils sont au nombre de 90.

A travers le monde

❁ ***Pas d'échange de prisonniers !*** *— Quelques officiers favorables au général de Gaulle sont actuellement détenus en France et vont passer en cour martiale. Aussi le général de Gaulle a-t-il demandé au gouvernement de Vichy d'échanger ces officiers contre des prisonniers français qu'il a capturé en même temps que Libreville, comprenant un général, trois colonels et même l'évêque Tardy. Mais le gouvernement français vient de repousser énergiquement cette offre, disant qu'il ne veut en rien traiter avec un traître à la patrie...*

❁ ***Les cartes d'identité en France.*** *— Le gouvernement Pétain vient d'établir pour chaque Français une carte d'identité qui seule fera désormais foi en matière d'identité. On ne reverra donc plus le pittoresque et déplorable système qui permettait d'aller à la poste retirer un mandat ou une pièce importante sur simple présentation de deux enveloppes de lettres adressées au quémandeur.*

❁ ***On interrompt l'évacuation des Lorrains.*** *— M. Fernand de Brinon, ambassadeur, a informé M. P. Laval, vice-président du Conseil français, que l'évacuation vers la France de certaines populations lorraines est interrompue depuis le 21 novembre. Cette communication lui a été faite au nom du Gauleiter Burkel, par un représentant à Paris du ministre des affaires étrangères du Reich.*

❁ ***Le pain italien.*** *— Un seul type de pain sera introduit en Italie à partir du 1er décembre 1940. Cet aliment non rationné sera composé d'un mélange de farines de blé et de maïs.*

❁ ***La population de Moscou.*** *— Moscou compte 4,342,000 habitants, parmi lesquels plus de deux millions exercent une profession.*

❁ ***Alsaciens dans l'aviation allemande.*** *— Un pressant appel est adressé aux jeunes Alsaciens pour qu'ils entrent dans le corps des aviateurs nationaux-socialistes. De nombreux cours d'instruction sont organisés à cet effet. Les postulants doivent être membres des Jeunesses hitlériennes alsaciennes.*

❁ ***L'apport du Canada à l'Angleterre.*** *— 775 navires furent escortés à travers l'Atlantique en une semaine dont 5 seulement furent perdus, a déclaré M. Mac Donald, ministre de la marine du Canada, qui a annoncé également le rétablissement de l'école navale canadienne. Il a dit son espoir d'être bientôt en mesure de construire des contre-torpilleurs et peut-être même des croiseurs dans les chantiers navals canadiens.*

❁ ***Les promesses de l'Australie.*** *— Le haut commissaire australien Bruce vient de déclarer que l'Australie place dans cette guerre toutes ses forces terrestres, navales et aériennes aux côtés de la mère-patrie anglaise. L'Australie veut mettre sur pied une aviation de 57.000 hommes complètement instruits et équipés, dont 40.000 ont déjà fait leur instruction. 130.000 hommes se présentèrent pour servir dans les airs.*

❁ ***L'inquiétude grandit en Turquie.*** *— Les dernières nouvelles parvenues dans la capitale turque sont peu rassurantes. On constate que la contre-attaque des Grecs dans la région de Koritza met les troupes italiennes en assez fâcheuse posture et l'on s'attend dans ces conditions à ce qu'une attaque de diversion soit lancée dans un avenir prochain contre la Thrace orientale à travers la Bulgarie. Les autorités militaires turques multiplient les précautions pour faire face à toute éventualité de cet ordre.*

L'obscurcissement des rues d'Ankara et d'Istamboul a commencé mardi soir.

❁ ***Un journaliste américain tué.*** *— M. Ralph Barnes, correspondant de guerre au* New-York Herald Tribune, *est mort dans l'exercice de ses fonctions. Il avait pris place comme passager à bord d'un bombardier britannique. L'avion est tombé dans le voisinage de la frontière albano-yougoslave et tous les occupants ont été tués.*

❁ ***Birmingham violemment bombardée.*** *— Birmingham a subi dans la nuit de mardi à mercredi le sort malheureux de Coventry. En effet, la seconde ville d'Angleterre a été, 9 heures durant, l'objet d'un bombardement intense de la part des avions allemands qui ont déversé sur elle plus de 500 tonnes de bombes de gros calibres. Des vagues d'une centaine d'appareils chacune déferlaient sans arrêt dans le ciel britannique, causant d'immenses dégâts et de nombreuses pertes de vies humaines. Les incendies furent multiples. Londres annonce 5 avions du Reich abattus.*

❁ ***Les nouvelles bases navales.*** *— M. Knox, ministre de la marine, a déclaré que les Etats-Unis ont déjà commencé d'utiliser les bases navales cédées à bail par l'Angleterre. Des bombardiers de la marine opèrent depuis les Bermudes et des navires américains font déjà usage d'une base située à Terre-Neuve. D'autres contingents de réservistes de la flotte américaine seront rappelés en service actif en décembre et janvier et de nouveaux crédits seront demandés au Congrès en vue d'accroître la puissance navale américaine.*

❁ ***Les morts.*** *— Le général de corps d'armée français Champon, qui fut chargé d'une mission délicate auprès de l'armée belge au mois de mai et commanda en juin le 12e corps d'armée, est mort d'une embolie. Il était prisonnier depuis le mois de juin.*

Double voie de la ligne du Simplon

La commission du Conseil national chargée de l'examen de la gestion et du budget des CFF s'est réunie lundi et mardi à Berne, sous la présidence de M. Nobs (Zurich). Après avoir entendu un rapport du conseiller fédéral Celio et du président de la direction générale Dr Meile, la commission entreprit immédiatement l'examen du budget qu'elle approuva à l'unanimité. Tous les membres s'accordèrent pour reconnaître que des modifications substantielles ne sont pas possibles à cause des incertitudes de l'heure présente. Pour un certain nombre de postes importants, les données des exercices précédents ne peuvent pas servir de base.

Au chapitre « Travaux en cours dans le Ier arrondissement », M. Crittin, qui est le rapporteur français de cette commission, rappela qu'avec son collègue Kuntschen il était l'auteur de l'une des deux questions - postulats concernant l'achèvement de la double voie de la ligne du Simplon (tronçons Sion-Granges et Sierre-Viège). Tout en soulignant le caractère international de cette ligne, il insista sur l'importance du trafic marchandises qu'elle était appelée à prendre en raison du ravitaillement de la Suisse par le port de Gênes.

Des renseignements intéressants lui ont été fournis soit par M. le conseiller fédéral Celio, soit par le Dr Meile. Il reste en Suisse plus de 1000 km. de doubles-voies à poser. Les deux tronçons du Valais mesurent environ 37 km. Le coût d'un km. étant de 600.000 fr., l'achèvement de la double-voie coûterait un peu plus de 22 millions.

Mais, si l'on tient compte du degré de chômage qui sévit dans les différentes régions du pays et de l'intensité du trafic (ce facteur est surtout déterminant), la pose de la double-voie sur les deux tronçons valaisans n'est pas de celles qui se révèlent les plus nécessaires et les plus pressantes. D'où, malgré leur bonne volonté, les autorités ferroviaires ne peuvent pas pour l'instant donner suite au vœu légitime en soi des Valaisans.

Toutefois, la promesse a été faite à M. Crittin que si le motif d'ordre international qu'il a invoqué devait s'affirmer sous la pression des hostilités, ces mêmes autorités verraient à modifier leur décision. Comme on le voit, la question reste non seulement ouverte, mais l'hypothèse de l'exécution des travaux peut se réaliser dans un délai pas très éloigné faisant passer cette exécution avant d'autres tronçons tels par exemple celui de Fribourg-Romont.

MONTHEY

Au « Vieux Monthey »

L'assemblée que nous avons signalée ici récemment a eu lieu mercredi soir dans la salle du Cinéma Central devant une assistance qui, si elle n'était pas impressionnante, prouve néanmoins l'intérêt que les membres de l'association vouent au «Vieux Monthey».

Sitôt après la partie administrative qui fit ressortir que la fortune de l'association, tout comme celle des groupements analogues, est égale à zéro, ce qui, d'ailleurs, excita la verve du représentant des vérificateurs des comptes, M. Joseph Tamini, M. Louis Borgeaud, président, donna lecture d'un travail sur la « Vièze » dû à la plume de M. le Dr Eugène Donnet dont les membres du « Vieux Monthey » pleurent encore le décès prématuré.

L'assemblée approuva ensuite la proposition du comité d'apposer une plaque commémorative sur l'ancienne maison Guillot à la rue du Bourg-aux-Favre, pour rappeler la mémoire de M. Pierre Guillot, un des héros de l'indépendance du Bas-Valais, un martyr aussi puisqu'il fut exécuté en 1791 à Sion avec ses camarades Tormaz de Collombey, Durier, Borrat et Rey de Val d'Illiez. L'apposition de cette plaque aura lieu le dimanche 15 décembre prochain, jour de la célébration à Monthey du 25e anniversaire de la fondation de la Société d'histoire du Valais romand.

La 2e partie de l'assemblée de mercredi était consacrée à une causerie de notre si dévoué et si compétent historien, M. Jules Bertrand de St-Maurice, venu évoquer devant ses amis et admirateurs l'originale figure de Jean Devanthéry, le dernier banneret de Monthey et nous parler en même temps de la famille de ce nom citée déjà au 13e siècle et qui fournit à la magistrature, à l'Eglise et à l'Armée des hommes qui se distinguèrent. Nul besoin de dire que c'est avec art et sans jamais farder la vérité que M. Bertrand nous entretint de ce compatriote mort au début du 19e siècle et qui, tout en regrettant parfois l'ancien régime, ne se gêna nullement de critiquer quelques-uns de ses plus criants abus.

L'assistance exprima ses remerciements au conférencier par des applaudissements nourris. A notre tour nous venons dire à M. Bertrand, par l'intermédiaire du *Confédéré*, notre gratitude personnelle et celle des auditeurs pour le rôle bienfaisant qu'il remplit en faisant revivre devant ses contemporains des figures oubliées, des coutumes ignorées et des témoins d'un passé souvent lointain. Grâce à lui nous avons enrichi un peu notre modeste savoir.

† Mme veuve Célestine Rithner-Donnet

De Monthey nous parvient ce matin la nouvelle du décès de Mme veuve Célestine Rithner née Donnet, ravie à l'affection des siens dans sa 73e année.

La défunte était la mère de MM. Eugène Rithner, apiculteur, Onésime Rithner, arboriculteur, et Théophile Rithner, ancien conseiller bourgeoisial, tous bien connus. Veuve depuis de longues années, Mme Rithner avait su conduire de façon remarquable les affaires familiales. Elle laisse aussi le souvenir d'une maman vraiment admirable et bonne dans toute l'acception de ces termes.

Son ensevelissement a lieu dimanche 24 novembre à Monthey, à 11 heures.

Nous adressons à la famille dans tous les chagrins par la perte de cette personne vénérée, l'expression de notre sympathie la plus sincère.

Ayez recours à l'expérience d'un agent d'affaires pour
l'encaissement de vos vieilles créances,
et la gérance de vos affaires.
LUCIEN NICOLAY Agent général de la "Winterthur-Vie", Martigny-Ville.

Nouvelles du Valais

Chamoson

† Mme veuve Aline Carrupt-Gaist

Dans la nuit de mercredi à jeudi, est décédée à Chamoson après une longue maladie très chrétiennement supportée Mme veuve Aline Carrupt-Gaist, enlevée à l'affection de sa famille dans sa 72e année. La regrettée défunte laissera un grand vide à Chamoson où l'on appréciait surtout ses qualités de cœur et sa grande bonté.

En effet, Mme Carrupt-Gaist fut une mère et épouse de grand mérite dans toute l'acceptation de ces mots. En 1904, soit à l'âge de 36 ans, elle perdait son époux M. Julien Carrupt, un de nos anciens amis politiques et qui fut député-suppléant radical du Grand Conseil.

Demeurée seule à la tête d'un important commerce et ayant cinq enfants bien jeunes encore, Mme Carrupt-Gaist se montra à la hauteur de la grande tâche qui se présentait devant elle. Elle surmonta avec énergie et courage sa lourde épreuve. Par son affabilité, par ses qualités de commerçante toujours empressée à servir avec dévouement sa clientèle, elle ne manqua pas de donner un renom toujours plus accru à son établissement.

Mère très chrétienne, grande travailleuse, elle eut ainsi le plaisir de voir se développer de façon réjouissante sa Maison très avantageusement connue dans tout le Centre et gérée actuellement par ses deux fils MM. Henri et Julien Carrupt, le 1er étant le vice-président actuel de la commune de Chamoson.

« Madame Aline », comme on l'appelait plus couramment à Chamoson et dans le cercle des connaissances du Café de la Place, restera pour tous ceux qui eurent le plaisir de la connaître comme un exemple de ces femmes marquantes dont on garde le souvenir plus particulièrement gravé dans la mémoire. C'est une excellente personne et bonne mère de famille qui s'en va et dont la perte sera bien vivement ressentie.

Elle était la sœur de M. le chanoine Paul Gaist curé actuel de la paroisse de Vernayaz, et la belle-mère de nos amis politiques MM. Camille Maye, tenancier du Café du Pont Bessières à Lausanne, René Juilland, gérant, et Gabriel Crittin, propriétaire du Café des Alpes, à Chamoson.

Que toute la famille dans le chagrin veuille bien agréer ici l'hommage de notre sincère et cordiale sympathie et croire au souvenir ému et fidèle que nous conserverons de celle qui nous a quittés aujourd'hui pour une bienheureuse éternité. *R.*

— L'ensevelissement de Mme Aline Carrupt-Gaist aura lieu à Chamoson demain samedi 23 novembre, à 10 heures.

***

L'article ci-dessus était déjà composé lorsque nous avons reçu d'une autorité chamosarde les touchantes lignes qui suivent :

Mme veuve Aline Carrupt-Gaist vient de s'éteindre à l'âge de 73 ans. C'est une vie pleine de mérites qui s'achève et devant cette mort c'est toute une population qui s'émeut.

On la nommait « Madame » ou « Madame Aline ». Et cette appellation familière exprimait bien un sentiment de respect touchant et de profonde et affectueuse estime. Et ce sentiment était si pleinement justifié par la magnifique droiture de ce caractère. Tout, chez cette personne d'élite, sonnait clair et franc.

Madame Aline avait connu, bien jeune encore, le poids de l'épreuve en perdant le compagnon de sa vie. Sa foi, son courage et son intelligence vive et pratique élevèrent, au sens noble du terme, sa famille et sa maison.

Et maintenant qu'elle n'est plus, il nous semble que Chamoson vient de perdre une de ses plus belles figures et un de ses plus beaux exemples.

Nous présentons à la famille de la chère et vénérée défunte nos sentiments de profonde condoléance.

† Mme veuve Marie Maye-Putallaz

Mardi a été ensevelie à Chamoson une bonne et brave grand'maman, Mme veuve Marie Maye née Putallaz, décédée à l'âge de 76 ans.

Mme Maye, veuve depuis de nombreuses années, avait élevé une famille de 14 enfants dont plusieurs sont établis à l'étranger et dont un fils est entré dans les ordres religieux.

A la famille en deuil nos condoléances sincères.

Chamoson. — *Assemblée du parti.* — Nous rappelons l'assemblée générale du parti libéral-radical chamosard ce soir vendredi à 20 h. 30, dans la grande salle de la Sté coopérative de consommation. Ordre du jour : élections communales.

Invitation cordiale à tous les adhérents.

La Sainte Cathérine. — Le 25 novembre est la fête des « Cathérinettes », c'est-à-dire des jeunes filles qui ont laissé passer leurs 25 ans sans se marier.

En France, particulièrement à Paris avant la guerre, cette fête était très en vogue et revêtait un grand éclat. Les midinettes quittaient ce jour-là leurs ateliers ou magasins pour fêter en foule leur sainte.

Celle-ci, qui fut Sainte Cathérine d'Alexandrie, martyre vers l'an 307, est ainsi devenue la patronne des jeunes filles « à marier ».

Mais à ce qu'on dit, elle serait essentiellement aussi la patronne des « vieilles filles », de celles qui ont coiffé le bonnet de Sainte Cathérine.

Voici donc un cumul de titres pour une sainte !

En Valais, Sainte Cathérine est la fête patronale de Saillon.

Coquille. — Il s'en est glissée une dans l'article de M. le conseiller national Crittin de mercredi. Il faut lire : même esprit d'incohérence dans la *presse* et non dans la *prose*.

Vétroz. — *Les élections communales.* — (Inf. part.) On se souvient des luttes passionnées qu'avaient provoquées les élections ces années passées. Or, nous apprenons avec plaisir que cette année, ensuite surtout d'un geste magnanime consenti par le parti libéral-radical qui détient actuellement la majorité dans cette commune, les élection du 1er décembre se dérouleront sous le signe de l'entente. Tant mieux !

Assemblée du parti libéral-radical. — D'autre part, on nous prie d'annoncer aux électeurs libéraux-radicaux de Vétroz que l'assemblée générale du parti aura lieu demain soir samedi 23 crt à 20 heures, au local du Syndicat.

Ordre du jour : élections communales.

Invitation cordiale.

Saxon. — *Ski-club.* — Samedi soir, le Casino de Saxon verra son affluence des grands jours. Le Ski-club a mis tout en œuvre pour l'organisation de sa *soirée annuelle* et nous ne doutons pas que le programme choisi saura satisfaire chaque spectateur. Des films divers seront projetés à cette occasion, soit :

1) *De Berne dans le Lœtschental et à Brigue par la ligne du Lœtschberg* (causerie avec projections en couleurs) ; 2) *Le Courageux Policier* (film comique) ; 3) *La technique du ski* (film officiel de la nouvelle méthode suisse de ski).

Vous connaissez tous les sacrifices consentis par notre Sté. Notre cabane de ski, construite à La Luy s/Saxon, n'attend plus que la neige pour ouvrir ses portes et contribuera dans une large mesure au développement sportif de notre saine jeunesse. Votre visite, samedi soir, sera pour nous une aide morale précieuse et surtout une aide financière, car l'argent que vous y dépenserez sera affecté spécialement à la consolidation de notre fonds de cabane.

Nous rappelons pour les Ecoles la séance spéciale qui leur est réservée samedi après-midi à 16 h. précises. *rnv.*

Loterie romande. — Comparez les deux tableaux de la Loterie romande, celui de la tranche échue et celui de la prochaine : vous constaterez qu'on va distribuer cette fois 26.000 lots de plus que la fois précédente. Ainsi, les organisateurs ont encore amélioré leur formule et le nombre des heureux qu'ils vont faire apparaît comme extraordinaire. Le gros lot de 50.000 fr. a été porté à 60.000 fr.

Que ce soit d'une manière ou d'une autre, en favorisant des particuliers veinards ou des collectivités qui ont besoin d'appui, la Loterie romande ne fait que des heureux.

Soutenez-la en achetant des billets !

Ceux de la 4/12 à leur capitaine. — *On nous écrit :* En cette fin de mobilisation, ceux de la classe 08 ont voulu, avant de quitter la 4/12, témoigner par une petite soirée leurs remerciements et leur reconnaissance à celui qui fut leur contemporain et leur chef bien aimé, le capitaine Ls Pralong. L'honneur de lui adresser leurs hommages revint au trompette Eug. Vouilloz et à l'app. Jordan qui adressèrent de touchantes paroles au chef qu'ils sont contraints de quitter ; ils lui remirent également un petit souvenir.

Je ne puis m'empêcher pour ma part et au nom de tous mes camarades de la 4/12 d'adresser publiquement un hommage mérité au cap. Pralong ; il fut le chef aimé et respecté et il le sera encore par tous ceux qui auront le plaisir de passer sous ses ordres. Ceux de la classe 08 garderont de lui un souvenir reconnaissant et se rappelleront des conseils judicieux et paternels adressés par lui lors du licenciement.

App. P. A.

Riddes. — *Assemblée du parti libéral-radical.* — Le parti et la Jeunesse radicale sont convoqués en assemblée lundi soir 25 crt, à 20 h. précises, à la Salle de Musique. Ordre du jour : élections communales. *Le Comité.*

Bureaux de l'Etat. — Jusqu'à nouvel avis, les bureaux de l'Etat seront ouverts les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 7 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h.

Avis. — (Comm.) Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce paraissant dans le numéro de ce jour relative au Sacrifice pour la Défense nationale.

Payons contents ! — *On nous écrit :*

Le citoyen contribuable, qu'il soit bien ou mal intentionné, a certainement déjà rempli avec gaîté de cœur sa feuille d'impôt de sacrifice pour la défense nationale, quand il sait, par exemple, que chez nous nombreux sont ceux qui font montre, en dépit de leur âge — nous saluons en passant leur élan et leur verdeur — d'une persévérance accrue.

Quand on sait aussi toute la somme de travail que doivent fournir ces serviteurs on ne peut qu'éprouver une impression de compassion et d'admiration. Nous ne saurions en effet être assez reconnaissants envers ceux qui sont loin de toucher la récompense due à un désintéressement sans borne et à une épuisante activité.

Que les hommages que nous leur adressons ici soient par les contribuables bien compris et c'est le cœur léger que nous payerons pour le sacrifice qui nous est demandé.

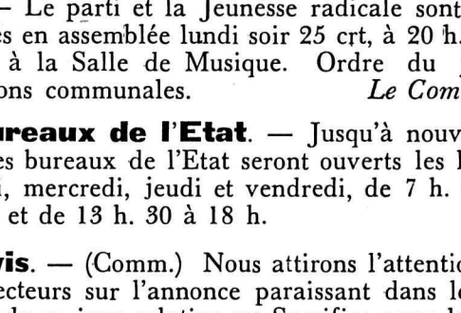

Baccalauréats français
Examens anglais

SION

Concert

Mardi 26 crt à 20 h. 30 à l'Hôtel de la Paix nous aurons le privilège d'entendre deux artistes de valeur.

En effet, Mlle Pina Carmirelli est considérée comme une des meilleures violonistes de l'heure. Les élogieuses critiques qu'elle a obtenues en Italie et à l'étranger, après avoir donné de nombreux concerts (Sienne, Palerme, Turin, Rome, Berlin, Breslau, Paris, etc.) démontrent la considération qu'elle a su s'acquérir. Comme couronnement de son infatigable travail de perfectionnement, Mlle Carmirelli a obtenu, en octobre dernier, le titre de vainqueur absolu du prix « N. Paganini ».

Mlle Carmirelli sera accompagnée par Mlle Liliane Vallazza, pianiste de talent, qui a obtenu son diplôme à 13 ans, avec le maximum de points et félicitations du jury. Sous la direction d'Alfredo Casella, elle a obtenu ensuite le diplôme de virtuosité avec la note maximum. Mlle Vallazza a gagné en 1938 le 1er prix de la « Rassegna Nazionale des jeunes artistes » et en 1940 elle a obtenu la bourse d'études « Muzio Clementi », mise au concours par la « Rassegna delle Rassegne ». Malgré son très jeune âge, elle a déjà déployé une remarquable activité de concertiste (s'est produite entre autres à Rome, Florence, Bologne, Naples, Berlin, etc.). La presse internationale est unanime à reconnaître les qualités techniques et d'interprétation de premier ordre de Mlle Vallazza.

C'est donc un beau concert en perspective. Que chacun retienne ses places. La location est ouverte chez Tronchet (tél. 2.15.50). (Voir aux annonces).

Nécrologie

(Inf. part.) Aujourd'hui vendredi a été ensevelie Mme Joséphine Emery née Bétrisey, épouse de M. Oscar Emery, gardien au pénitencier cantonal. C'est une bonne épouse et mère qui nous quitte.

Nous adressons notre sympathie aux proches dans le deuil.

ST-MAURICE

Assemblée du parti

Les adhérents du parti libéral-radical de St-Maurice sont convoqués en assemblée générale le samedi 23 crt à 21 h. 30 à l'Hôtel des Alpes. Ordre du jour : élections communales et votation fédérale du 1er décembre.

Cours de samaritains

La section de samaritains de St-Maurice-Lavey organise un nouveau cours de pansement à St-Maurice.

Dames et messieurs seront les bienvenus et peuvent s'inscrire à la Droguerie Diday ou chez la présidente de la section, Madame Schwarz, à Lavey.

Cartes de rationnement

La distribution des cartes de rationnement pour le mois de décembre, ainsi que celles des articles textiles, aura lieu les 25 et 26 novembre crt, à la salle du *Tribunal*, Hôtel de Ville, 2e étage, de 8 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h., dans l'ordre suivant :

lundi 25 : pour tous ceux dont le nom commence par une des lettres A à L y compris.

mardi 26 : pour tous ceux dont le nom commence par une des lettres M à Z.

Nous rendons les intéressés attentifs au fait qu'il ne sera pas distribué de cartes en dehors des dates fixées ci-dessus. *Administration communale.*

Confédération

Les chevaux internés rendus

Il a été décidé à la commission de Wiesbaden que les chevaux qui ont été internés dans notre pays au mois de juin dernier seront rendus à la France. Les chevaux seront rapatriés à raison d'un train de 400 bêtes journellement. Le premier convoi passera prochainement à Genève, d'où il sera acheminé sur Bellegarde.

Mangez de la choucroute !

Il y a à l'heure actuelle une grande quantité de choucroute dans les caves. Pour éviter qu'elle ne se gâte, il faudrait qu'une partie de ces cuves puisse être vidée. Si chaque famille réservait un jour par semaine à ce plat, il y aurait là un allègement appréciable qui serait profitable, l'hiver prochain, à l'alimentation générale de notre population.

Un fraudeur

La Cour pénale a condamné à huit mois d'emprisonnement un journalier âgé de 40 ans qui reçut constamment des allocations de l'assistance et des œuvres de secours aux soldats, bien qu'il ait reçu 5000 francs de la seconde femme de son père.

Arrivée d'enfants de France

Un nouveau convoi d'enfants français reçus en Suisse par les soins du Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre, arrivera vendredi à Genève. Il s'agit de 80 enfants. Ils seront répartis dans différentes familles en Suisse romande où ils séjourneront trois mois.

Un nouvel emprunt fédéral

On apprend que la Confédération se propose d'émettre prochainement un emprunt d'une centaine de millions au taux de trois et demi pour cent, remboursable après dix ans. La caisse fédérale n'a pas un besoin immédiat d'argent et les autorités ne songeaient pas, tout d'abord, à un nouvel emprunt. Mais elles jugeraient le moment opportun, car la liquidité, sur le marché, est considérable actuellement. Le taux de 3,5 pour cent tient compte des conditions générales.

Nouvelles résumées

⊛ ***Les préparatifs de l'Espagne.*** — *Les hommes de 33, 34 et 35 ans ont reçu l'ordre de se faire inscrire dans le bureau de recrutement, de même que les jeunes phalangistes âgés de plus de 18 ans doivent se faire inscrire dans les milices du parti.*

⊛ ***Renvoi de juges italiens d'Egypte.*** — *Le cabinet égyptien a approuvé le renvoi de six juges italiens et de 130 employés italiens appartenant à des cours mixtes.*

⊛ ***Le vice-maréchal de l'air anglais prisonnier.*** — *Rome annonce la capture du vice-amiral de l'air britannique Awer Tudor Boyd ; Londres confirme que cet officier a été fait prisonnier en Sicile, son avion ayant été contraint d'atterrir.*

MARTIGNY

Assemblée du parti libéral-radical

Les membres du parti libéral-radical de Martigny-Ville sont convoqués en assemblée générale, jeudi 28 novembre à 20 h. à la grande salle de l'Hôtel de Ville. Ordre du jour :

1. Rapport sur la gestion de la Municipalité par M. Marc Morand, président de la ville.
2. Désignation des candidats au Conseil communal.
3. Désignation du président et du vice-président de la Municipalité.
4. Désignation du juge et du vice-juge.
5. Votation fédérale (loi sur l'obligation de l'instruction militaire préparatoire).

Vu l'important ordre du jour, les adhérents du parti sont priés d'être présents à 20 heures précises.

Le Comité.

Martigny-Bourg

Les citoyens de Martigny-Bourg se rattachant au parti libéral-radical sont convoqués en assemblée le *samedi 23 crt à 20 h. 30* à la grande salle.

Ordre du jour : 1. rapport de M. le président Emonet sur la gestion communale ; 2. rapport de M. le vice-président Moret sur la gestion bourgeoisiale ; 3. élections communales du 1er décembre ; 4. exposé de M. Henri Couchepin sur la votation fédérale concernant l'instruction militaire préparatoire ; 5 divers.

Vu l'importance des questions à traiter dans cette assemblée, nous espérons que tous les citoyens libéraux-radicaux se feront un devoir d'y assister.

Le Comité du parti libéral-radical.

Cartes de rationnement

Les cartes de rationnement pour textiles et chaussures peuvent être retirées au bureau municipal de Martigny-Ville.

Martigny-Combe

Tous les citoyens se rattachant au parti libéral-radical sont convoqués en assemblée du parti le lundi *25 novembre courant, à 20 heures,* à la maison d'école, aux Rappes. Ordre du jour : 1) désignation des candidats pour les élections communales ; 2) divers.

Notre Harmonie municipale à Vouvry

Comme nous l'avons annoncé dans notre numéro de lundi, notre vaillante Harmonie se rendra à Vouvry dimanche où elle fonctionnera comme marraine du nouveau drapeau ; voici un aperçu du programme :

Départ de Martigny à 8 h. 05 ; Vouvry, arrivée à 9 h. 07 ; cortège de la gare à l'église ; office divin, baptême du drapeau ; productions de l'Harmonie ; apéritif et dîner.

Après le dîner, concert par la *Vouvryenne* et concert par l'Harmonie municipale.

Départ du train spécial de Vouvry à 18 h. 25. Arrivée à Martigny à 19 h. 07.

N. B. — Nous rappelons la répétition générale de ce soir vendredi ; la dernière avant le concert de Vouvry. Tous au pupitre.

† Mlle Louise de Cocatrix

Hier jeudi a été ensevelie Mlle Louise de Cocatrix, sœur de M. Maurice de Cocatrix, professeur au Collège de Sion et de feu le conseiller d'Etat Paul de Cocatrix. Mlle de Cocatrix est décédée dans sa 70e année à l'Hôpital de Martigny.

C'est une bonne personne qui s'en va dont la vie fut toute inspirée de cet esprit de charité chrétienne si absent de nos jours.

Martigny-Sports

On aura le plaisir de voir dimanche la plus forte équipe du Valais donner la réplique à notre première au grand complet. Monthey I, équipe de première ligue, a assuré la participation entière de ses valeureux joueurs, tels que Forneris, Marquis, Jacquier, etc. Tous les sportifs se rendront au Parc des Sports pour ne pas manquer cette partie qui s'avère magnifique.

Equipe de Monthey I : Luy René ; Schrœter A. ; A. Marquis ; Mottier L., Delaurens E., Faessler H. ; Pignat L., Berrut H., Stocker A., Jacquier M., Forneris.

Une grande soirée de bienfaisance

3 séances seulement sont prévues à Martigny pour le beau film *Des hommes sont nés ;* mardi soir 26, mercredi soir 27 (au prix ordinaires) et samedi 30 à 17 h. pour les enfants (0 fr. 60).

A noter que la première séance de gala, fixée à mardi soir 26, à 20 h. 30, avec prix spéciaux (1.50, 2.20, 2.50), au cours de laquelle sera vendue une petite fleur, aura lieu au profit exclusif de la « Maison des Petits Français » et de la « Croix-Rouge internationale ». La population de Martigny et environs se fera un devoir et un plaisir d'apporter sa contribution à ces deux œuvres en réservant sa soirée de mardi prochain.

Au Corso

2 grands films : *L'attaque de la Banque Nationale de Chicago* de Fritz Lang, et *Les Aventures du Shériff.* Un programme qui plaît beaucoup.

ETOILE : **l'immense succès : « La Mousson »**

Une œuvre gigantesque dont la projection vous produit les sensations les plus variées. Les amateurs de grande mise en scène apprécieront les fastueux et terrifiants spectacles du tremblement de terre avec l'effondrement des palais et des rues.

La cité de Ranchipdr, détruite par un tremblement de terre, la rupture d'un barrage et un incendie, a été élevée sur une étendue de 73.000 mètres carrés. Le déluge a entraîné des maisons et un palais de vastes proportions. On dut faire construire un lac citerne monumental. C'est le film le plus coûteux — 2.500.000 dollars — qu'aucune compagnie ait entrepris cette saison. Il faut le mécanisme du nouveau monde pour oser engloutir trois fortunes dans un sîsme, une inondation et un incendie !

Une distribution unique fait de ce film le champion des films. Vous découvrirez *Tyrone Power,* plus séduisant que jamais, une *Myrna Loy* fascinante, un nouveau *George Brent.* Ce spectacle inoubliable laisse une profonde impression et si le tremblement de terre est d'une réalisation admirable, le drame humain demeure toujours au premier plan, ce qui fait que *La Mousson* ne peut laisser personne indifférent.

Séance : du vendredi au dimanche. Dimanche matinée 15 h. Lundi à 19 h. seulement (public admis).

Cours de rythmique

Nous attirons l'attention des parents sur l'annonce paraissant dans le présent No relative à des cours de rythmique. On ne saurait assez souligner l'importance que peut avoir sur la vie entière d'une personne une bonne formation rythmique durant sa jeunesse.

Le cours en question est donné par Mme Bouët-Serieyx, professeur diplômée de l'Institut Jacques Dalcroze, ce qui nous est un gage certain que les enfants sont confiés à une personne dont la compétence en la matière est incontestable. (Voir aux annonces).

ÉTRANGER

Les entretiens de M. Hitler

Le chancelier Hitler a reçu mercredi à 15 h. 30, à l'Hôtel Impérial à Vienne, les comtes Teleki et Csaky, premier ministre et ministre des affaires étrangères de Hongrie ; M. von Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich, assistait à l'entretien.

Puis M. Hitler a reçu le comte Ciano, ministre des affaires étrangères d'Italie, avec lequel il a eu une longue discussion en présence du ministre des affaires étrangères du Reich.

La Hongrie adhère au pacte tripartite

Le 20 novembre a été signé à Vienne, par M. von Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich, le comte Ciano, ministre des affaires étrangères d'Italie, et M. Kurusu, ambassadeur du Japon à Berlin, un protocole pour marquer l'adhésion de la Hongrie au pacte tripartite conclu le 27 septembre 1940 entre l'Allemagne, l'Italie et le Japon.

Le protocole a la teneur suivante :

« Les gouvernements d'Allemagne, d'Italie et du Japon, d'une part, et le gouvernement de Hongrie, d'autre part, fixent ce qui suit par la signature de leurs plénipotentiaires :

Art. 1. — La Hongrie adhère au pacte tripartite signé à Berlin le 27 septembre 1940 entre l'Allemagne, l'Italie et le Japon.

Art. 2. — Chaque fois que les commissions techniques discuteront des questions prévues à l'article 4 du pacte tripartite, qui concerneront les intérêts de la Hongrie, les représentants magyars seront admis à prendre part aux délibérations des commissions.

Art. 3. — Ce protocole est introduit comme additif au texte du pacte tripartite.

Ledit protocole est rédigé en allemand, en italien, en japonais et en hongrois. Il entre en vigueur le jour de sa signature. »

La Hongrie et la conférence de la paix

Le fait que la Hongrie est le premier pays à adhérer au pacte tripartite prouve l'amitié de ce pays pour les puissances de l'Axe. Conformément au pacte, la Hongrie pourra ainsi participer sur un pied d'égalité à la conférence de paix qui suivra la guerre actuelle.

De nouvelles adhésions au pacte ?

Dans les milieux politiques bien informés de Bucarest, on affirme que la Roumanie adhèrera officiellement au pacte tripartite. En effet, le chef de l'Etat roumain, le général Antonesco, et le ministre des affaires étrangères de Roumanie, M. Sturdza, sont en route pour l'Allemagne. Ils signeraient ce soir déjà à Vienne les protocoles d'adhésion au pacte.

On attend, en outre, l'arrivée à Berlin de Mgr Tiso, président du conseil slovaque. On estime que la Slovaquie imitera la Hongrie et la Roumanie.

La Suisse ne serait pas invitée

On déclare dans les milieux allemands compétents que l'Allemagne n'entreprendra aucune démarche pour engager la Finlande, la Suède et la Suisse à adhérer à ce pacte, car les puissances de l'Axe n'ont plus besoin de ces pays pour leurs futures opérations militaires. Par contre, on attend l'adhésion de la Bulgarie, déjà depuis longtemps alliée de l'Allemagne.

— La Suisse peut donc prendre acte que les puissances de l'Axe n'ont pas besoin d'elle pour leurs futures opérations militaires.

Le roi ouvre la nouvelle session du Parlement britannique

Le roi George a ouvert jeudi à Londres la nouvelle session du Parlement. Il a prononcé à cette occasion un discours qui se termine par ces mots :

« Les plans allemands d'invasion déjoués, les attaques sur les sources de puissance militaire allemandes, la ferme défense de l'Egypte et du Soudan et l'heureuse attaque sur la flotte italienne donnent une preuve de notre force et justifient notre confiance dans la victoire finale. La guerre actuelle n'est pas seulement une lutte entre nations, elle jaillit d'un conflit d'idéaux fondamentaux. Nous ne vacillerons pas et ne déposerons pas les armes avant que les buts élevés dans lesquels nous avons placé notre foi soient atteints. »

Puis M. Churchill a adressé également quelques paroles à la Chambre des Communes et il a dit qu'il envisageait avec grande confiance l'avenir.

Le mot pour rire ...

Au cirque

— Monsieur le directeur, le dompteur vient de se faire dévorer !

— Quel nigaud ! Comme s'il n'aurait pas pu attendre l'heure de la représentation !

Classe 1910

Rappelons l'assemblée de la classe 1910 demain soir samedi 23 crt à 20 h. 30, au Café Pommaz.

Pharmacie de service

Du 23 au 30 novembre : Pharmacie Closuit.

✝

Monsieur et Madame Henri CARRUPT et leurs enfants, à Chamoson ;
Monsieur et Madame Julien CARRUPT et leur fils, à Chamoson ;
Madame et Monsieur Camille MAYE-CARRUPT, à Lausanne ;
Madame et Monsieur René JUILLAND-CARRUPT, à Chamoson ;
Madame et Monsieur Gabriel CRITTIN-CARRUPT et leurs enfants, à Chamoson ;
Monsieur le Chanoine Paul GAIST, à Vernayaz ;
Madame Veuve Angeline GAIST et famille ;
Les enfants de feu Aimé GAIST ;
Les enfants de feu Léonce GAIST ;
Madame Veuve Henri BURRIN-GAIST et famille ;
Monsieur Louis GAIST et famille ;
Monsieur et Madame Hermann GAIST et famille, à Val d'Illiez ;
Monsieur Joseph AUBERT et son fils Paul ;
Les enfants de feu François COMBY ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame

Veuve Aline CARRUPT-GAIST

Négociante

leur chère mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Chamoson, le 21 novembre 1940, dans sa 72me année, après une longue et pénible maladie, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Chamoson, le samedi 23 novembre, à 10 heures.

Selon désir de la défunte, pas de couronne ni de fleurs.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire part.

✝

Monsieur et Madame Eug. RITHNER-BARLATHEY et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Théophile RITHNER-RITHNER et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Edmond RITHNER-BUSSIEN et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Maurice RABOUD-RITHNER, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Onésime RITHNER-DONNET et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Ernest DUCHOUD-RITHNER et leur enfant ;
Monsieur Joseph GEX et sa fille Célestine ;
Madame Isaline GIOVANOLA-DONNET, ses enfants et petits-enfants ;
Les enfants et petits-enfants de feu Ant. GIOVANOLA-DONNET ;
Monsieur Henri RITHNER, ses enfants et petits-enfants ;
Les enfants de feu Charles VANNAY-RITHNER, leurs enfants et petits-enfants ;
Les enfants de feu Aug. BOISSARD, à Marseille ;
Les familles RITHNER, GUERRATY, ROUILLER,
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame veuve Célestine RITHNER

née DONNET

leur chère mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 73me année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey le dimanche 24 novembre, à 11 h.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire part.

✝

Monsieur Martin CHESEAUX *et ses enfants, à Leytron, ainsi que les familles parentes et alliées, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au grand deuil qui vient de les frapper, et leur expriment leur vive gratitude.*

Des forces pour « tenir »

Forces physiques, forces nerveuses, vous trouverez tout cela dans la Quintonine. Buvez donc avant chaque repas un verre à madère du délicieux reconstituant que vous préparerez vous-même en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table. Vous aurez de l'appétit, de la résistance, du calme ; vous dormirez mieux et travaillerez plus facilement. La Quintonine a un goût délicieux et ne coûte pas cher. 1 Fr. 95 seulement le flacon. Ttes Phies.

Les échos divers ...

Elections électriques

Dans presque tous les Etats américains fonctionnent des machines à voter électriques. En entrant dans l'isoloir, après avoir fait pointer sa carte, l'électeur est placé en face d'un grand tableau portant plusieurs lignes de noms représentant chacune un parti.

Au-dessus de chaque nom se trouve une petite fiche mobile que l'électeur n'a qu'à abaisser sur le candidat qu'il choisit. L'électeur appuie alors sur un levier qui, automatiquement, enregistre son bulletin complet, totalise le résultat des votes et remet les fiches en place.

* * *

Un nouveau métier en Hollande obscurcie

Afin de parer aux nombreux inconvénients de l'obscurcissement, il s'est créé récemment à Amsterdam une association de gardes du corps.

Pour une somme très modique et sur un simple coup de téléphone il est mis à la disposition des personnes qui le désirent des jeunes gens munis de lampes de poche — et éventuellement de parapluie — et connaissant parfaitement la ville. Ces mentors jouissent actuellement d'une grande vogue auprès des femmes seules et des personnes âgées qui désirent se faire reconduire chez elles la nuit venue.

LUY un apéritif apprécié, un digestif agréable, pris au siphon, une boisson saine et rafraîchissante.

TOUT RAGAILLARDI ! ! !...

Telle est la sensation après avoir consommé un **"DIABLERETS"**, apéritif **SAIN**, obtenu par macération de plantes et racines uniquement.

Plantes vertes Plantes fleuries et toujours des fleurs coupées chez **J. Leemann**, Pl. du Midi, Martigny, tl. 6.13.17

Ford **TAUNUS 7 PS** *La dernière création* Garage Valaisan, Sion, Téléph. 2 12 71

Pour vos Edredons et Couvre-lits une seule adresse : *"Femina"*, Av. du Midi, *SION*, Mlle KRAIG.

Le Grand Vin rosé français **TRALEPUY** n'est pas un mélange de vins rouges et de vins blancs, mais le *pur produit* de raisins rouges égrappés Exclusivité de BLANK & Co, VEVEY

Caisse d'Epargne du Valais Société mutuelle **SION**

DÉPOTS : EN COMPTES COURANTS A VUE ET A TERME A TERME A 3 ET 5 ANS EN CAISSE D'EPARGNE av. garantie légale

aux meilleurs taux. **Contrôle officiel permanent**

BAZAR PHILIBERT MARTIGNY

Une bonne idée

celle d'acheter ces jours les articles dont la vente est libre.

Culottes courtes, en coton, pour dames et fillettes.
Mouchoirs en tous genres.
Bas coton dames et fillettes.
Chaussettes coton jusqu'à 130 gr.
Echarpes, y compris en laine.
Cotons et laines à repriser.

CASINO DE SAXON

SAMEDI 23 nov. — Caisse à 19 h. 30

Soirée Annuelle du Ski-Club

SÉANCES CINÉMATOGRAPHIQUES.
1 documentaire et 2 films.
Cantine 1er ordre - Surprise en fin de soirée - Salle chauffée

ETOILE : La Mousson

Docteur M. Juon

ancien chef de clinique et assistant des hôpitaux de Lausanne, Breslau et Paris (service de dermatologie et urologie)

SPÉCIALISTE F. M. H.

Maladies de la peau et du cuir chevelu — Voies urinaires — Varices

reçoit à **MARTIGNY, Hôtel Kluser,** tél. 6.14.41, **le lundi** sur rendez-vous, de **9 h. 30-12 h.**

Cabinet à Lausanne : Métropole Bel-Air 1, tél. 3.34.20.

Boucherie Chevaline Rob. Buhler - Montreux

vous expédie à partir de 2 kg.

	Le kg.
Viande hâchée	1.80
Viande désossée	1.80-2.—
Rôti Ier pour sécher	2.30

½ port payé

Exigez partout „Le Confédéré"

SION - Hôtel de la Paix

Mardi 26 nov. 1940, à 20 h. 30

Concert donné sous les auspices des "Amis de l'Art", avec le concours de Mlle **Pina Carmirelli,** violoniste, et **Liliana Vallazza,** pianiste.

PRIX des places : Fr. 2.— (droits en sus) militaires et étudiants Fr. 1.—. Location chez Tronchet. Tél. 2.15.50.

AVIS

M. Cyprien Varone, agent d'affaires, à Sion, informe le public qu'il vient de joindre à son agence un

Bureau de Placement

autorisé par l'Etat. Se recommande pour offres et demandes de places de tous genres. *Célérité. Discrétion.*

Bureau : SION, Rue de Lausanne.
Batiment de la Banque de Sion, tél. 2.14.68.

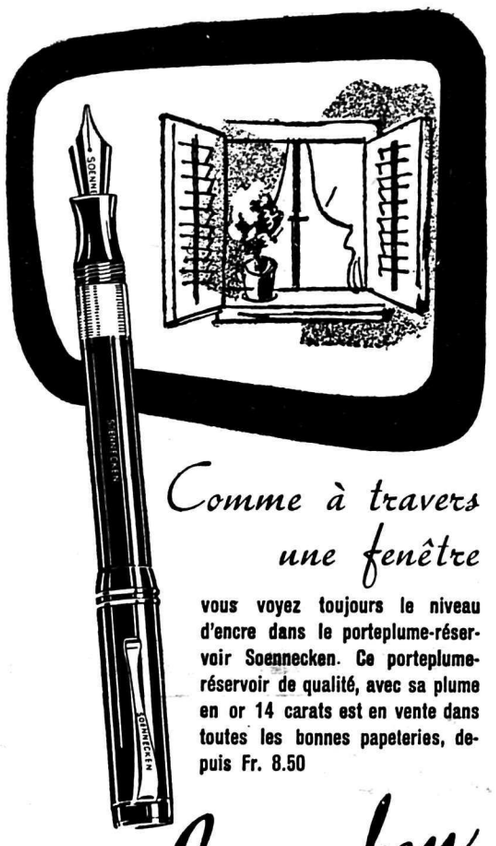

Comme à travers une fenêtre

vous voyez toujours le niveau d'encre dans le porteplume-réservoir Soennecken. Ce porteplume-réservoir de qualité, avec sa plume en or 14 carats est en vente dans toutes les bonnes papeteries, depuis Fr. 8.50

Soennecken

le porteplume-réservoir à niveau d'encre visible

En vente dans les papeteries principales

M. Gaillard, Martigny
Œuvre St-Augustin, St-Maurice
Tabin, Sierre
E. Mussler, Sion

FABRIQUE DE CERCUEILS

Agents des Pompes funèbres générales S. A. dans le canton du VALAIS :

Sion :	**Jules PASSERINI,** tél. 2.13.62
St-Maurice :	**ALB. DIRAC, tél. 2.19**
Monthey :	**CH. COTTET, tél. 60.03**
Sierre :	**JOS. AMOOS, tél. 51.016**
Martigny :	**PHIL. ITEN, tél. 61.148**
Saxon :	**GUST. MAYENCOURT**
Montana :	**Paul TAPPAZ, tél. 5.22.28**

Importante Maison de Commerce du Valais

engagerait jeune homme

de 25 à 30 ans, travailleur et ordré, particulièrement doué pour les affaires.

Etudes universitaires ou tout au moins secondaires exigées.

Carrière assurée à personne capable.

Faire offres à Publicitas Martigny, sous chiffres 507.

Mutuelle Chevaline Suisse

Fondée en 1901

Toutes assurances des chevaux, ânes et mulets, à l'année ou temporaires.

Assurances spéciales temporaires couvrant les risques de : Poulinage (jument et poulain), opérations, castration, hivernage, estivage. Assurance à l'année des taureaux reproducteurs.

Renseignements : **Tél. 2.11.05**

ALBERT ROULET, agent général, SION

AVIS

Le soussigné informe le public de Martigny et environs **qu'il a repris le**

Café-Restaurant du Stand
à Martigny

Par des marchandises de premier choix et des prix modérés, il espère gagner la confiance qu'il sollicite.

Se recommande. A. DELASOIE.

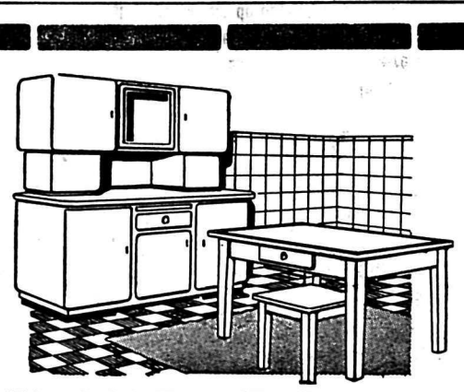

MEUBLES

de bon goût, simples et riches, accessibles à toutes les bourses. **Grand Choix.**
PLUS DE 40 CHAMBRES MODÈLES.

VISITEZ nos grands magasins à l'Avenue de la Gare, à BRIGUE. Prix très avantageux

A. GERTSCHEN Fils FABRIQUE DE MEUBLES
TÉL. 55 — Demandez nos prospectus et dessins. **NATERS-BRIGUE**

Pour saler et sécher vos viandes, adressez-vous à la **Boucherie O. Neuenschwander** S. A.
Avenue du Mail 17
Téléphone 4.19.94
Genève

qui expédie par retour du courrier :

Cuisses ou derrières bf. entiers, le kilo fr. **2.40**
Canards ou coins sans os . . . . le kilo fr. **3.--**
Viande désossée pour charcuterie, le kilo fr. **2.60**

Se recommande.

Boucherie A. Fiori, Cevio

Tél. 18 — Offre exceptionnelle : (Tessin)

Viande de chèvre 1re qualité

Quart de devant	le kg. 1.80	Saucisses de chèvre extra, le kg.	2.—
Quart de derrière	2.50	Saucisses de porc extra	3.—
Chèvres entières	2.—	Salame du pays, extra	6.—
Mortadella du pays, extra	4.50	Salametti du Tessin, extra	5.30
Brebis entières	2.70		

Service rapide et soigné

Envoi c. remboursement. **Prière de hâter** les commandes

Expédition de **Fromage !**

	Envois par 5 kg.	10 kg.	15 kg.
Fromage **maigre** pour manger	1.90	1.80	1.70
Fromage **maigre,** à râper	2.—	1.90	1.80
Fromage 1/4 **gras,** pour manger	2.20	2.10	2.—
Petits fromages de montagne, 1/4 gras	2.30	2.20	2.10
Fromage 1/2 **gras,** pour manger	2.60	2.50	2.40
Tilsit 1/2 gras	2.70	2.60	2.50
Tilsit gras	3.20	3.10	3.—
Emmenthal II.	2.60	2.55	2.50

Käswolf, Coire, 30, tél. 6.36

Rythmique

Les personnes désireuses de faire suivre à leurs enfants un cours de rythmique, sont priées de téléphoner au No 6.11.16 pour les renseignements.

Oh ! chic !

et, en plus de leur éclat, imperméables et souples,... telles sont les chaussures grâce à la

Moelle de Bœuf brillante

appliquée chaque jour!

Boucherie Chevaline SION

vous expédie, prix valables à partir de 5 kg. :

Viande hâchée le kg. fr. 1.60
Bouilli pour saler, le kg. 1.30-1.40
Désossée le kg. fr. 1.80-1.90
Morceaux choisis le kg. 2.30 et à partir de 10 kg. fr. 2.20 le kg.

1/2 port payé à partir de 5 kg.

JOLIS Petits meubles

pour agrémenter votre intérieur. Une visite au magasin ne vous engage à rien.

Nous pouvons également exécuter selon votre désir et vos indications, n'importe quel meuble. Croquis et devis sans engagement.

Meubles
REICHENBACH
& Cie S. A., SION
Le meuble qui plaît !

A vendre un lot de

25 POULES

prêtes pour la 2me ponte.
S'adresser à Paul GEX, à MEX, tél. 6.26.22.

RAVES

A VENDRE

environ 2000 kg. belles raves, fr. **0.20** le kg. S'adresser **Domaine de Crêtelongue,** tél. 4.22.49.

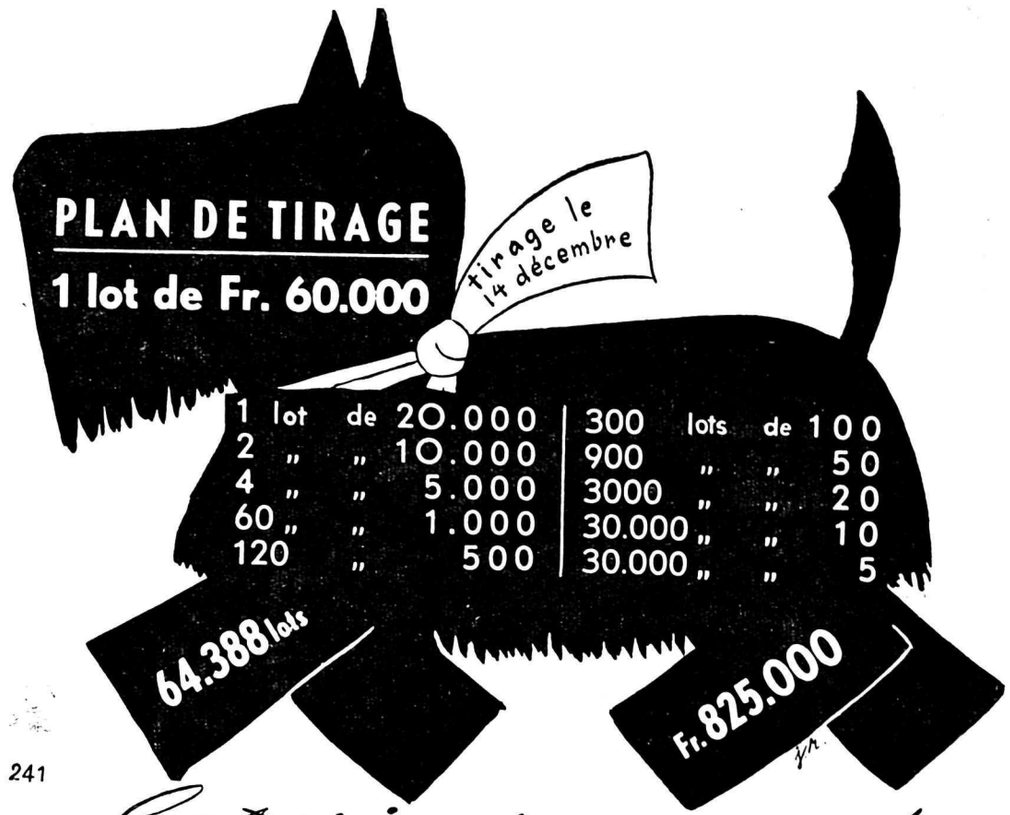

241

Loterie romande

2 billets gagnants sur 10

SION, Avenue de la Gare, Ch. post. II c 1800

Sacrifice pour la Défense Nationale

Il est rappelé que le dernier délai pour le dépôt des déclarations est fixé au 30 novembre 1940. Sauf cas exceptionnels, aucune prolongation ne sera accordée.

Les personnes qui voudraient encore bénéficier de l'**amnistie fiscale** peuvent le faire, en rectifiant par lettre, mais **avant** la date sus-indiquée, la déclaration déjà remise. Passé ce délai, l'amnistie ne pourra plus être appliquée.

L'amnistie s'étend à tous les impôts fédéraux, cantonaux et communaux, ainsi qu'aux **droits d'enregistrement** pour les créances sous seing-privé. Ces derniers titres doivent toutefois être envoyés au Département des Finances, à Sion, dans le même délai, afin d'être enregistrés sans amende.

Sion, le 21 novembre 1940.

DÉPARTEMENT DES FINANCES :
de Chastonay.

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY

Capital et réserves Fr. 1.030.000.-

CRÉDITS DE CONSTRUCTION
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET SOUS TOUTES AUTRES FORMES
COMPTES COURANTS COMMERCIAUX

DÉPOTS A VUE, EN CAISSE D'ÉPARGNE, A TERME
GÉRANCE DE TITRES — CHANGE

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE AUX MEILLEURES CONDITIONS
Etablissement contrôlé par l'Union suisse des Banques régionales

---

SAILLON

Le 24 novembre, la ***Ste-Catherine***

ON CHERCHE
à **Martigny,** pr le 15 février, un

Appartement

de **4 chambres** au moins.
S'adresser au journal.

Nettoyage
des vaches après vêlage

Agriculteurs !

Nettoyez vos vaches après vêlage, avec notre **Poudre préparée spécialement dans ce but.** Les vaches seront admirablement nettoyées et la secrétion du lait sera stimulée. — **Prix du paquet fr. 1.50.**

DEPUIS Fr. 9.— FRANCO DE PORT.

Pharmacie de l'Abbatiale, à Payerne

VOUS AUGMENTEZ VOS REVENUS

en déposant votre argent liquide sur carnet d'épargne avec privilège légal, sur obligation ou compte à terme, à la

Banque Populaire de Sierre

CAPITAL ET RÉSERVES
Fr. 1.062.000.—

Versements sans frais au compte de chèques postaux II c 170

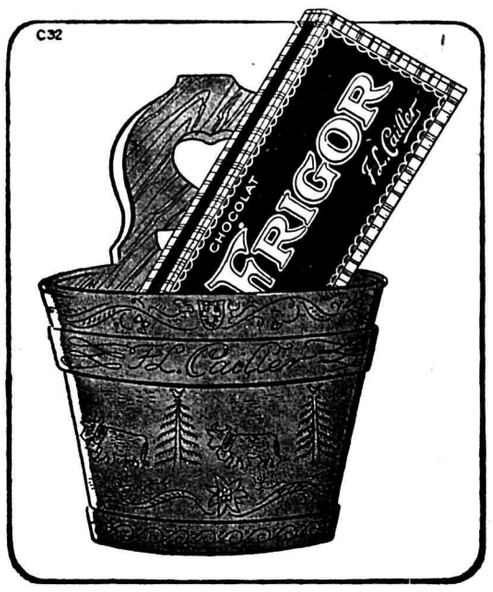

VIVIODE

Soignez-vous par l'iode naissant VIVIODE. C'est un très bon remède sous un volume très réduit.

Un comprimé VIVIODE dans un peu d'eau dégage 5 milligrammes d'iode naissant qui se révèle par une légère teinte jaune et une odeur caractéristique.

Toutes pharmacies.

Le tube de 30 comprimés Fr. 1.75

Demandez la lampe suisse

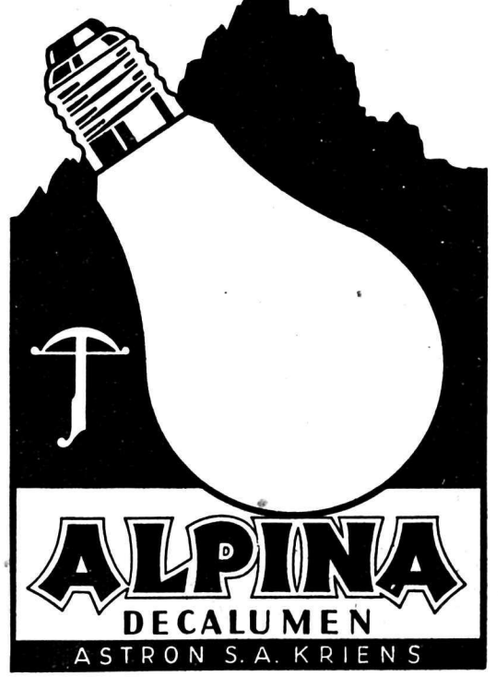

ALPINA
DECALUMEN
ASTRON S.A. KRIENS

LAINE de MOUTON

est achetée au plus haut prix du jour. Magasin **M. Kuchler-Pellet, Sion,** téléph. 2.16.51.

ON CHERCHE

petit appartement

S'adresser à Pierre Doudin, Martigny-Gare.

Os, Chiffons
Métaux

SONT ACHETÉS aux meilleurs prix

M. Kuchler-Pellet, SION

Propriétaires ! ! Arboriculteurs

Pour vos plantations, ne cherchez pas ailleurs ce que vous pouvez trouver sur place. — Le soussigné peut vous livrer, de ses pépinières, les variétés commerciales les plus recommandées. Hautes-tiges, mi-tiges, basses-tiges. Se recommande :

ERNEST ROCH
Pépiniériste autorisé
Pont-de-la-Morge

SACS de dames

IMPRIMERIE NOUVELLE
MARTIGNY Tél. 61.119